



# L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Équité et flexibilité demandée en matière de desserte policière Dépôt d'un mémoire aux audiences publiques sur la réalité policière**

**L'ASSOMPTION, LE 26 NOVEMBRE 2020** – C'est le 25 novembre, dans le cadre de consultations publiques sur la réalité policière, que le maire de L'Assomption, monsieur Sébastien Nadeau, en collaboration avec d'autres municipalités rurales, a présenté un mémoire afin de demander plus d'équité et de flexibilité en matière de desserte policière.

« Nous sommes privilégiés à L'Assomption de pouvoir compter sur un excellent niveau de service de nos corps policiers. Tant les citoyens que les élus sont satisfaits des services reçus et du sentiment de sécurité avec lequel nous vivons au quotidien. Par contre, il existe des iniquités importantes, entre autres par rapport au financement gouvernemental et au coût payé par les citoyens, et nous avons des propositions concrètes pour que les choses changent », a mentionné Sébastien Nadeau, maire de L'Assomption.

### **Préoccupations et propositions**

Le mémoire déposé présente des propositions afin de pallier à trois préoccupations, dont la première concerne le niveau de desserte.

« Depuis 2001, le niveau minimum de service exigé dans les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est le niveau 2. Cette approche est désormais inadéquate. À L'Assomption, nous comptons 23 000 habitants. Par contre, nous devons offrir un niveau de desserte de niveau 2, soit le même que si nous avions 100 000 habitants, alors que des villes avoisinantes de tailles semblables peuvent offrir un service de niveau 1. Nous demandons donc que le gouvernement du Québec permette aux municipalités de la CMM, comme toutes les autres municipalités de taille comparable du Québec, à offrir seulement des services de niveau 1 et que ceux de niveau 2, lorsque requis, puissent être obtenus par partage de ressources, en respect de l'autonomie municipale », a mentionné monsieur Nadeau.

Au niveau de l'équité du financement, le mémoire propose que le gouvernement du Québec s'assure d'un financement des services policiers locaux équitable pour tous les contribuables.

« Il n'est pas équitable qu'un citoyen de L'Assomption ait à payer pour les services policiers municipaux, alors qu'il débourse aussi un montant dans ses impôts provincial pour financer la Sureté du Québec à l'échelle de la province. Nous demandons de rétablir l'équité et de financer adéquatement les services policiers locaux, » a ajouté le maire monsieur Sébastien Nadeau.

Finalement, le mémoire demande une flexibilité pour réduire les coûts en partageant les ressources et les équipements spécialisés avec d'autres municipalités. La Ville de L'Assomption demande ainsi une certaine liberté afin de pouvoir offrir ses services à des villes avoisinantes, même hors CMM.

Le mémoire est disponible sur le [site Internet de la Ville de L'Assomption](#).